

Rapport sur la qualité des actifs au 31 décembre 2018

La Banque Postale Home Loan SFH est une société anonyme de droit français agréée en France en tant qu'établissement de crédit avec le statut d'établissement de crédit spécialisé – société de financement de l'habitat.

Les actifs de La Banque Postale Home Loan SFH sont composés de prêts à l'habitat et de valeurs de remplacement, éligibles à une société de financement de l'habitat en application du cadre légal français.

Le présent rapport concernant la qualité des actifs de La Banque Postale Home Loan SFH est établi, avec des chiffres au 31 décembre 2018, en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du Comité de réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés.

I – Prêts garantis

1) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créance	Encours (en M€)
Créances commerciales	
Crédits à l'exportation	
Crédits de trésorerie	
Crédits à l'équipement	
Crédits investisseurs à l'habitat	10 199
Crédits promoteurs	
Autres crédits	
Total	10 199

Types de contrepartie	Encours (en M€)
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	
Particuliers	10 199
Autres	
Total	10 199

Types de garantie	Encours (en M€)
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage d'habitation	3 220
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage professionnel	
Caution délivrée par un établissement de crédit	6 978
Caution délivrée par une entreprise d'assurance	
Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	
Total	10 199

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont garantis par Crédit Logement. Il n'y a pas de prêt à l'habitat non performant dans le cover pool.

2) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Types de garantie	Capital restant dû (en M€)	Produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 (CMF) et de la valeur du bien financé (en M€)	Total
Hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	2 362	858	3 220
Caution délivrée par un établissement de crédit	4 617	2 362	6 978
Total	6 979	3 220	10 199

3) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit		Totaux	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
2006	16	467	85	2 433	101	2 900
2007	30	871	204	5 428	234	6 299
2008	33	1 016	258	6 698	291	7 714
2009	35	1 084	364	9 107	399	10 191
2010	42	1 192	672	14 906	714	16 098
2011	67	2 268	698	17 371	764	19 639
2012	138	3 539	484	10 955	622	14 494
2013	343	6 299	657	11 721	1 000	18 020
2014	532	9 330	556	9 407	1 088	18 737
2015	843	10 786	1 136	15 916	1 979	26 702
2016	634	6 781	925	10 479	1 560	17 260
2017	433	3 700	847	7 980	1 279	11 680
2018	75	652	92	753	168	1 405
Total	3 220	47 985	6 978	123 154	10 199	171 139

4) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit		Totaux	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
0	0	574	3	2 601	3	3 175
1	6	1 019	37	5 769	43	6 788
2	13	1 049	97	6 833	110	7 882
3	24	1 329	133	6 469	157	7 798
4	43	1 864	187	6 770	230	8 634
5	66	2 963	245	7 649	311	10 612
6	93	3 484	333	8 140	426	11 624
7	98	3 096	473	10 042	572	13 138
8	91	2 207	388	7 505	479	9 712
9	116	2 424	415	7 107	531	9 531
10	121	2 103	442	6 616	563	8 719
11	161	2 469	484	6 730	645	9 199
12	161	2 235	490	6 471	651	8 706
13	184	2 375	512	6 382	695	8 757
14	154	1 880	396	4 811	549	6 691
15	139	1 655	328	3 964	467	5 619
16	208	2 242	335	3 990	544	6 232
17	236	2 289	380	3 994	616	6 283
18	250	2 250	407	3 767	657	6 017
19	155	1 415	198	1 896	353	3 311
20	124	1 148	115	1 194	239	2 342
21	150	1 337	100	1 009	250	2 346
22	213	1 715	131	1 179	344	2 894
23	277	1 951	231	1 557	508	3 508
24	124	837	106	638	230	1 475
25	12	72	13	71	25	143
26	0	2	-	-	0	2
27	0	1	-	-	0	1
28	-	-	-	-	-	-
29	-	-	-	-	-	-
30	-	-	-	-	-	-
Total	3 220	47 985	6 978	123 154	10 199	171 139

5) Répartition des encours éligibles de prêts garantis selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont cautionnés par Crédit Logement, établissement de crédit qui n'entre pas dans le périmètre de consolidation du groupe La Banque Postale.

Les notations long terme de Crédit Logement sont Aa3 (Moody's) et AAL (DBRS). La notation de Crédit Logement correspond donc au 1^{er} échelon de qualité de crédit au sens de la réglementation : la pondération affectée aux prêts à l'habitat cautionnés par Crédit Logement est donc de 100%.

Les prêts à l'habitat garantis par une sûreté réelle de premier rang sont pondérés à 100%.

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier :

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre dans le portefeuille apporté en garantie.

II – Exposition sur des personnes publiques

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des personnes publiques en dehors de celles décrites au §IV relatif aux valeurs de remplacement et du cash disponible sur son compte courant ouvert dans les livres de la Banque de France présentant un encours créditeur de 5 989 euros au 31 décembre 2018.

III – Organismes de titrisation et entités similaires

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des organismes de titrisation et entités similaires.

IV – Valeurs de remplacement

Au 31 décembre 2018, La Banque Postale Home Loan SFH dispose des valeurs de remplacement suivantes :

Obligations :

La Banque Postale Home Loan SFH possède un portefeuille de titres classés en « Held-to-Collect » comprenant une exposition exclusivement sur l'Etat français, correspondant au remplacement d'une partie des capitaux propres.

Code ISIN du titre	Libellé du titre	Nominal en Euros	Catégorie
FR0000189151	OAT 4.25 25/04/2019	10 900 000	HTC
FR0010854182	OAT 3.50 25/04/2020	10 900 000	HTC
FR0010192997	OAT 3.75 25/04/2021	10 900 000	HTC
FR0011196856	OAT 3.00 25/04/2022	10 900 000	HTC
FR0011486067	OAT 1.75 25/05/2023	10 900 000	HTC
	Total	54 500 000	

Ce portefeuille est éligible BCE. La valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2018 est de 59 681 457 euros. Après application des décotes BCE, la valeur est de 59 020 169 euros montant repris en tant que valeurs de remplacement.

A ce jour, aucune mobilisation auprès de la Banque de France n'a été réalisée sur ce portefeuille.

Cash :

La Banque Postale Home Loan SFH a deux comptes courants ouverts dans les livres de La Banque Postale présentant un encours créditeur de 26 584 282 euros au 31 décembre 2018.

V – Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé annualisé calculé sur le portefeuille de prêts à l'habitat pour le quatrième trimestre 2018 est de 7.2 %.

VI – Risque de taux

Chaque émission sécurisée est reprêtée à LBP par un prêt collatéralisé de même montant nominal, avec un taux nominal fixe égal ou supérieur au taux nominal fixe de l'émission et de même maturité. La Banque Postale Home Loan SFH n'a donc pas d'autre risque de taux d'intérêt que celui généré par le remplacement des capitaux propres de la société.

Depuis le 1^{er} janvier 2016 les recommandations formulées par l'EBA (Guidelines on the management of interest rate risk arising from non-trading activities EBA/GL/2015/08 22 mai 2015) pour la mesure du risque de taux d'intérêt global sont appliquées par La Banque Postale Home Loan SFH, et les capitaux propres sont donc dorénavant exclus de la mesure du risque de taux, sans que cela modifie la politique de remplacement des capitaux propres de la société avec un portefeuille d'investissement visant à répliquer un écoulement linéaire sur 10 ans.

Après un défaut de La Banque Postale, La Banque Postale Home Loan SFH recevra les prêts à l'habitat reçus en garantie : dans un tel cas, La Banque Postale Home Loan SFH peut être exposée à un risque de taux d'intérêt, en raison de l'impasse entre les émissions et le portefeuille de prêts à l'habitat.

Au 31 décembre 2018, la sensibilité de la valeur actuelle nette des émissions sécurisées et de la fraction du cover pool permettant de respecter le taux de surdimensionnement contractuel de 8.1 % est de 18.7 M€ pour un choc de 200 bps, soit 8.9 % des fonds propres de La Banque Postale Home Loan SFH (après application d'un taux de remboursement anticipé de 11.7 % l'an sur le cover pool correspondant à la moyenne historique du taux de remboursement anticipé constaté sur le cover pool).

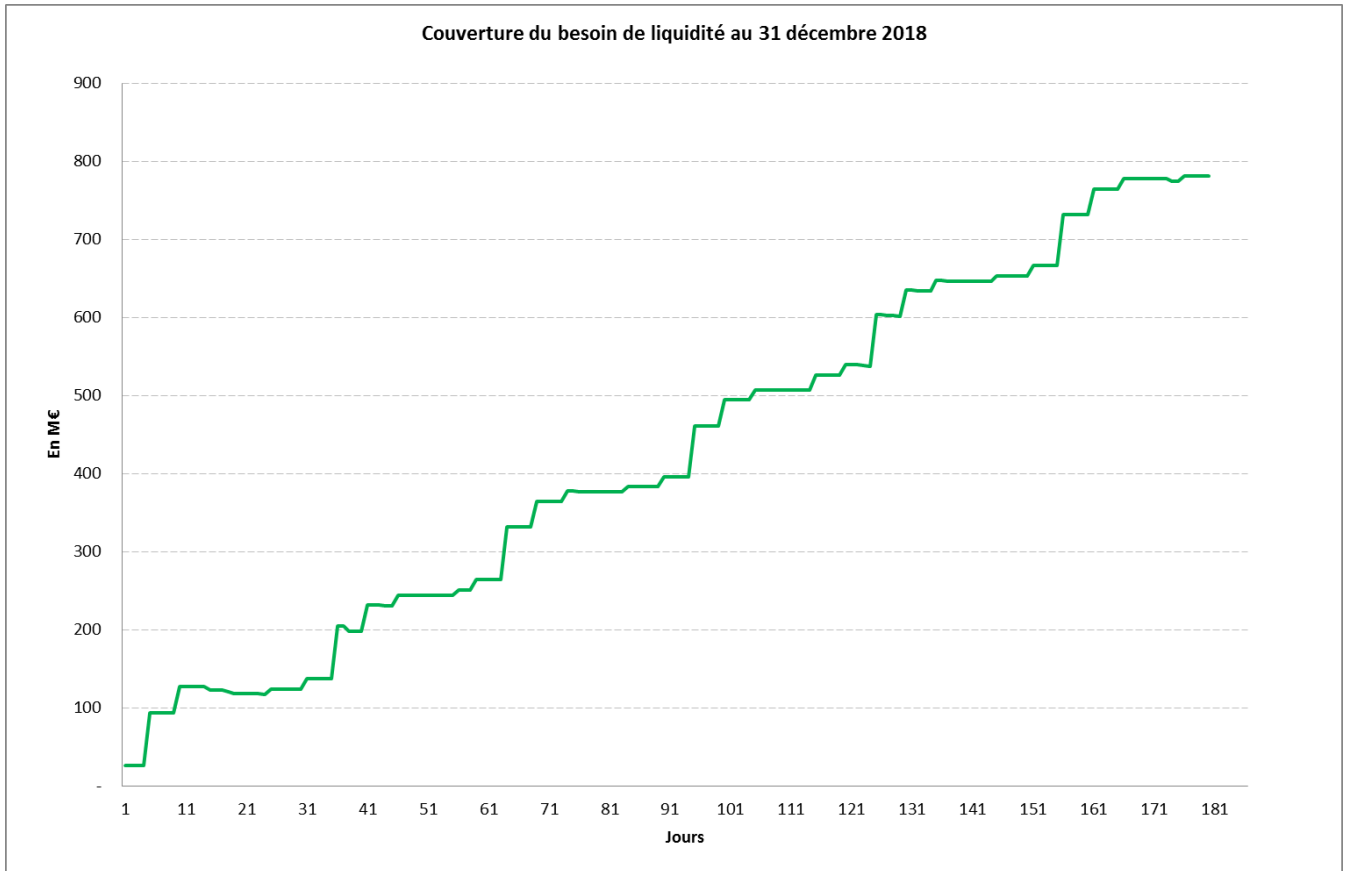
Sensibilité à un choc de taux	M€
-2%	3.4
2%	-18.7

VII – Couverture du besoin de liquidité

Selon l'article R. 515-7-1 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie sur une période de 180 jours est effectué par « transparence ».

C'est-à-dire que sont comptabilisés comme flux positifs les encaissements en principal et intérêts résultant des crédits immobiliers reçus à titre de garantie, en lieu et place des flux prévisionnels de la créance garantie par les crédits immobiliers.

Au 31 décembre 2018, les besoins en liquidité sur les 180 prochains jours sont nuls et sont donc couverts.



Fait à Paris, le 15 février 2019,

Stéphane Magnan
Directeur Général de La Banque Postale Home Loan SFH